

	N° Réf. document	2022 41 / ACCESS MAN / QUALITE	Date création	08.12.2021
	<b>Programme CONCEVOIR EN CONFORMITE AU RGAA</b>		Mise à jour	06.09.2022
			Version	V 1.0

**Public** : Concepteurs Web, Contributeur, Webmaster, Développeur logiciel, ...

**Prérequis** : Aucun prérequis

**Durée** : 1 journée soit 7 heures

**Date** : A définir

**Nombre de participants par session** : Minimum 2 personnes et Maximum 6 personnes

**Tarif** : Sur devis

#### Objectif de la formation et compétences visées

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- ✓ Connaitre les obligations réglementaires du RGAA
- ✓ Maitriser les thématiques
- ✓ Appliquer une conception conforme (illustrée via WORDPRESS)

#### Contenu

##### Contexte de la formation :

L'accessibilité numérique réglementaire, définie par le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA), se doit d'être prise en compte dans tous projets de création, ou refonte, d'un service de communication.

L'anticipation des points de vigilances et les bonnes pratiques à adopter sont les clés pour aboutir à un résultat conforme aux textes en vigueur. La maîtrise des 13 thématiques par la grille d'évaluation et l'utilisation des outils de contrôles permet de concevoir un service accessible aux personnes atteintes de handicap.

La formation se déroule en 3 parties :

<p>✓ <b>Obligations du RGAA</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Définition des obligations</li><li>- Méthode technique de vérification des critères</li></ul>	<p>✓ <b>Grille d'Evaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mode d'emploi</li><li>- Thématiques (Critères)</li><li>- Principes de calcul</li></ul>
<p>✓ <b>Mise en application</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Technologie, Systèmes de gestion de contenu et extensions d'accessibilité</li><li>- Exercices pratiques</li></ul>	

#### Modalités d'évaluation d'attente des objectifs de la formation

- ✚ Evaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- ✚ Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation et en fin de formation. (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- ✚ Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

#### Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- ✚ Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- ✚ Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action.

#### Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

##### Modalités pédagogiques :

- ✚ Évaluation du profil du participant
- ✚ Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- ✚ Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- ✚ Questionnaires, exercices et étude de cas
- ✚ Réflexion et échanges sur cas pratiques
- ✚ Retours d'expériences
- ✚ Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

### Eléments matériels :

- ✚ Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- ✚ Support de cours au format numérique projeté sur écran et livret participant remis en début de formation.

### Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du responsable pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

### **Accessibilité des formations**

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 02.31.74.18.82 ou via notre site internet (<https://www.access-man.com>).